

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CCJ

DU MERCREDI 02 MARS 2022

Etaient présents : Cyprien CAILLAUDAUD, Loula CHARVAIS, Agathe DREVILLE-LIAGRE, Lauryne GERVAIS, Mathilde LAURIER, Gaspard LEBRUN, Amélie LEGUEL, Pierre MAILLART, Arthur PITZ.

Commission Action Jeunesse : Éric DODET (Vice-Président de la séance), Pascal FOULON, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Marie-Christine LEMOINE.

Absents excusés : Jean-Marc MASSÉ (Vice-Président), Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Chantal BOUSCARY, Thomas BAUDET, Elyna CHEREL, Lola LABOUACHRA, Launy MICHOU, Clément MILTON et Eléna VALTON.

Secrétaire de séance : Adeline BOIZARD.

ORDRE DU JOUR :

1. Projets en cours (*Rapporteurs Lauryne et Loula*),
2. Prolongation du mandat 2020-2022,
3. Prochaines manifestations,
4. Informations diverses,
5. Questions diverses.

Éric DODET accueille les membres et présente les excuses de Jean-Marc MASSÉ retenu pour une réunion professionnelle et qui ne pourra pas présider la réunion.

Il présente également les excuses de tous les membres absents.

1. PROJETS EN COURS :

(*Rapporteurs Lauryne et Loula*)

- Collecte de vêtements :

Celle-ci est prévue le samedi 9 avril 2022 à la Salle Jacques Brel de 9h00 à 17h00.

Lauryne et Loula donnent les informations suivantes :

- Cette action peut être envisagée deux fois par an après la saison d'hier (mars/avril) et après la saison d'été (septembre/octobre).
- Des affiches ont été rédigées pour permettre d'expliquer le projet et de sensibiliser les personnes qui déposeront des vêtements, notamment sur :
 - ◆ Le principe de l'apport volontaire de vêtements,

- ◆ Le circuit de recyclage (Emmaüs, Ressourcerie),
- ◆ Sensibilisation sur les conséquences de la surconsommation (écologique et humaines).

Éric DODET propose d'ajouter un volet sur la production textile qui engendre une exploitation des populations dans certains pays où la main d'œuvre est employée à bas coût et dans des mauvaises conditions de travail.

Matériel nécessaire :

- Prévoir des tables pour la réception des dons, à positionner devant avec du personnel pour l'accueil et le pré-tri,
- Tables situées à l'arrière avec du personnel pour le tri,
- Mise en carton sur place (Raymond propose de récupérer des cartons auprès des Restos du Cœur),
- Chaises,
- Gros scotch,
- Ciseaux,
- Marqueurs.

Communication :

- Distribution de flyers et affichage à organiser,
- Mise en ligne sur le site de la commune du projet de Lauryne et Loula sous format PDF,
- Affichage sur les panneaux lumineux,
- Article dans la presse, à voir avec Christian Fer.

Les affiches préparées par Lauryne et Loula seront proposées par mail aux membres du CCJ qui pourront donner leur avis avant l'impression finale.

Un appel aux volontaires est lancé, les réponses sont attendues par mail à l'adresse service.enfance.jeunesse@ville-saint-ay.fr.

Un endroit pour le stockage de la collecte doit être prévu.

- Potager partagé :

Lauryne et Loula présente à nouveau rapidement leur projet.

Elles évoquent le rendez-vous qui a eu lieu sur l'ALSH le mercredi 23 février 2022 avec Fabien Benoist, responsable des Espace Verts, Corinne Lejars et Sixtine Gest, Directrice de l'ALSH.

Elles ont réfléchi aux semis qui sont compatibles et pourront être mis dans un même bac par exemple.

Les activités de jardinage proposées aux enfants pourraient se dérouler sur le temps des mercredi après-midi et des vacances.

Lauryne et Loula propose de passer deux mercredis après-midi sur la structure de l'ALSH pour accompagner les enfants dans le projet.

Il reste à étudier la question de la consommation des légumes, herbes et fruits récoltés. Peut-on les donner aux enfants à consommer sur la structure, les partager avec les enfants qui participent à l'activité ?

Le but du projet est aussi d'utiliser des matériaux de récupération pour la confection des bacs ou de récupérer gratuitement le matériel nécessaire : bacs, cuves à eau, pots en terre pour drainage...

Ainsi, Bruno GUITTARD propose de voir sur son lieu de travail s'il a la possibilité de récupérer un bac en bois de 3m x 80 cm.

Il donne également l'idée pour récupérer une cuve à eau à titre gracieux auprès de la société SNGS à Chaingy (cette société a fourni du gel hydro-alcoolique aux Communautés de Communes du Loiret).

Un budget de 500 euros est prévu en 2022 pour l'achat de :

- Bacs,
- Terre/compost,
- Graines,
- Toile géotextile,
- Drainage (billes argile ou pots en terre cuite),
- Récupérateur d'eau de pluie.

Si le matériel et les matériaux ne peuvent provenir de la récupération, ce budget servira à acheter les premiers éléments pour démarrer le projet.

Sur le budget ALSH 2022, des petits outils de jardinage seront achetés pour mener les activités de jardinage qui se dérouleront le temps des mercredi après-midi et des vacances.

Dans un deuxième temps, un système d'arrosage automatique pourra être installé une fois le projet lancé.

2. PROLONGATION DU MANDAT 2020-2022 :

En raison du Covid, il est proposé de prolonger le mandat d'un an. Les prochaines élections auraient donc lieu **en juin 2023**.

L'accord de principe est donné ce jour par les membres présents du CCJ et de la Commission Jeunesse.

Il s'agit d'une décision interne à la Commission Jeunesse, l'information sera transmise au Maire et aux membres du Conseil Municipal.

Il sera nécessaire de revoir le règlement de fonctionnement du C.C.J. avec la Commission Jeunesse car celui-ci n'est peut-être plus à jour.

3. PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **Collecte des Restos du Cœur** :

Celle-ci est organisée le samedi 5 mars 2022 de 9h00 à 18h00 devant le magasin Lidl.

Les Restos du Cœur viennent directement récupérer les denrées devant le Lidl, pas de transport à organiser.

Les volontaires sont Raymond DOUARE, Éric DODET, Bruno GUITTARD, Agathe DREVILLE-LIAGRE, Pierre MAILLART, Gaspard LEBRUN, Carl LEQUERTIER (selon son emploi du temps de travail), Adeline BOIZARD.

Un appel aux volontaires est lancé, les réponses sont attendues par mail à l'adresse service.enfance.jeunesse@ville-saint-ay.fr.

- **Carnaval et de la Boum du CCJ :**

Ces deux manifestations sont annulées pour 2022.

- **Goûter des Aînés :**

La date prévue du 10 avril est repoussée au **22 mai 2022** en raison des élections présidentielles.

Il est rappelé que les conseillers recevront une invitation avec un coupon réponse à remettre en mairie.

4. INFORMATIONS DIVERSES :

- **Concours Objectif Mars** (*pour rappel, plateforme d'information contre le cyber-harcèlement, action menée par l'ADAPI*),

3 gagnantes ont été sélectionnées :

- 1 de Saint-Ay
- 1 de Meung sur Loire
- 1 du Bardon

Les prix seront remis le jeudi 17 mars 2022 à 19h à la Mairie de Chaingy.

- **L'aire de jeux près de la salle François Villon ouvrira fin mars 2022.**

Les vieux jeux de l'aire Todoroff seront transférés sur l'aire de jeux des Violettes (quartier de la Bretagne) après la remise aux normes des trois agrès récupérables.

- Dans le contexte de guerre entre la Russie et l'Ukraine, Le Docteur Bellier a organisé une collecte de vêtements, médicaments et produits alimentaires au profit de l'Ukraine. Un camion avec 500 kg de marchandise est parti aujourd'hui de Saint-Ay pour rejoindre un plus gros chargement au Nord d'Orléans qui partira le jeudi 3 mars 2022.

Dans les prochains jours, la Commune risque d'être sollicitée pour d'autres collectes. Les besoins étant variables, une communication détaillée sera faite aux Agyliens au fur et à mesure.

5. QUESTIONS DIVERSES :

Raymond DOUARE :

Il demande à ce que le CCJ organise à nouveau la chasse aux Œufs pour Pâques, comme cela se faisait sur la Commune il y a plusieurs années.

Pierre :

* L'abri bus est toujours manquant à l'arrêt « Cropet ».

Réponse : Un courrier a été envoyé à la Région pour les problèmes sur les transports scolaires.

Une relance peut être faite sur ce sujet.

* L'escalier menant aux Bords de Loire situé à Cropet n'est toujours pas réparé, la marche cassée est inutilisable.

Réponse : A signaler à nouveau à l'adjoint compétent et au DST.

* Sur le chemin du camping qui mène à l'étang, il n'y a pas de poubelles. Peut-on en rajouter ?

Réponse : Il n'est pas possible de mettre d'autres poubelles, il y en a déjà dans le secteur. Plus on rajoute de poubelles, plus il est nécessaire de prévoir des agents municipaux pour les vider.

* Est-il possible d'installer des tables de ping-pong en béton autour de l'étang ?

Réponse : Une demande en ce sens sera faite à l'adjoint compétent.

* A Cropet, présence d'un véhicule type gros Master vers 07h50 le matin, mal garé. Cela oblige les piétons à passer sur la route car il n'y a pas la place sur le trottoir.

Réponse : Il est proposé de faire une photo et de la transmettre en mairie pour intervention éventuelle de la Police Municipale en cas de stationnement gênant constaté.

Loula :

* L'éclairage public situé sur la RD 2152 entre le restaurant l'Agylien et le vétérinaire n'est pas suffisant pour voir, cela est dangereux le soir en rentrant du lycée.

Réponse : Le signalement sera fait à l'adjoint compétent et au DST.

Lauryne :

* Sur les terrains qui longent la piste cyclable entre la rue de Voisinas et la rue Sainte Barbe, pourquoi ne pas installer un éco-pâturage ?

Réponse : Ces terrains n'appartiennent pas à la commune, il s'agit de terrains privés.

L'éco-pâturage a déjà été évoqué par la municipalité pour réduire certains coûts. Ce projet peut à nouveau être soumis pour étude des élus.

* Peut-on se procurer des composteurs auprès de la Mairie ?

Réponse : Non, cela relève désormais des compétences de la Communauté de Communes. Il faut voir directement avec le service traitement des déchets.

Arthur :

* La piste cyclable de la route de la Bretagne a été refaite. Les trous rebouchés se sont transformés en grosses bosses qui sont dangereuses.

Réponse : Ce type de réparation n'est pas une opération facile à réaliser, cela n'a pas toujours été bien fait. Les bosses représentent un moins grand danger que les trous car les roues ne se mettent pas dedans.

**La date de la prochaine réunion ainsi que la salle et l'heure
vous seront communiquées ultérieurement**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.